

Retour sur le porte-à-porte

Le 9 nov. 2022, l'équipe projet (les agriculteurs porteurs de projet, GLHD et l'Agence Tact) est venue à votre rencontre. Lorsque vous étiez absents, nous avons déposé la première lettre d'information dans votre boîte aux lettres.

Nous remercions la quarantaine de personnes rencontrées avec qui nous avons pu échanger sur les principales caractéristiques de notre projet de ferme agrivoltaïque !



Et ensuite ?

Pour poursuivre ces échanges, nous allons organiser dans les prochaines semaines trois temps distincts afin de vous permettre de comprendre les tenants et les aboutissants de notre projet, mais également de recueillir vos avis pour qu'il s'insère avec cohérence dans le cadre de vie local.



Permanence d'information

Vendredi 27 janvier de 16h30 à 20h à la salle communale de Précy-le-Sec

Nous vous invitons à venir nous rencontrer et à nous poser toutes vos questions sur notre projet. Des cartes, schémas et maquettes seront consultables pour mieux comprendre le fonctionnement de l'agrivoltaïsme et de notre future ferme.

Atelier de travail

L'objectif de ce temps est de réunir des personnes volontaires afin de travailler à la meilleure intégration de ce projet dans notre cadre de vie. Il ne s'agit pas d'un moment d'information mais bien d'un temps de travail constructif pour faire avancer le projet avec les idées des riverains, les premiers concernés.

Un compte-rendu sera disponible en mairie de Précy-le-Sec pour permettre à tout le monde de suivre les discussions qui auront eu lieu.

Visite du site

Afin de mieux comprendre où se situera le projet et comment il s'insèrera sur nos terres, nous vous proposons de visiter, en compagnie de l'équipe projet, la zone d'implantation.

La visite guidée sera agrémentée de panneaux d'informations, et des spécialistes des questions énergétiques et environnementales pourront répondre à toutes vos questions.

Les dates de l'atelier de travail et de la visite du site ne sont pas encore fixées. Ils devraient se dérouler courant février.

Si vous souhaitez y participer, merci par avance de bien vouloir vous signaler auprès de Pauline Ségard, chargée de concertation,

pour que nous puissions vous prévenir des dates lorsqu'elles seront arrêtées.

Pauline Ségard, chargée de concertation

pauline.segard@agencetact.fr

07 56 27 49 11

GLHD

contact@precy-agrivoltaique.fr

Retrouvez toutes les informations et les dernières actualités du projet sur le site web www.precy-agrivoltaique.fr

LETTRE INFORMATION N°2 - JANVIER 2023

Projet agrivoltaïque de Précy-le-Sec



Madame, Monsieur,

Nous sommes venus à votre rencontre le 9 novembre dernier pour vous présenter notre projet de ferme agrivoltaïque. Ces premiers échanges ont suscité beaucoup de curiosité et des questions sur le fonctionnement de l'agrivoltaïsme, auxquelles nous souhaitons répondre dans cette deuxième lettre d'information. Elle nous donne aussi l'occasion de vous inviter aux différents temps de rencontres prévus en ce début d'année, dont vous trouverez tous les détails au dos.

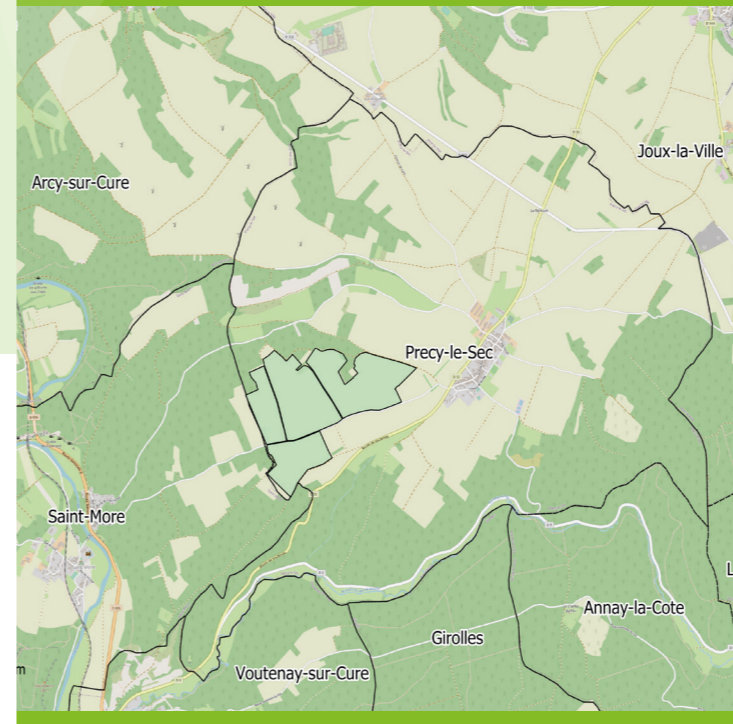
À bientôt !

Le collectif d'agriculteurs

110 hectares
de zone d'étude

1 collectif
de 11 agriculteurs

70 MégaWatt
soit 11 000 foyers alimentés
en électricité



« Notre objectif est de faire pâturer le troupeau sur cette zone. Ces terres-là sont à faible potentiel, mais pourront fournir de l'herbe au printemps et en fin d'automne, ainsi qu'en été avec des légumineuses, voire même une partie de l'hiver. Cela permettra de sécuriser l'alimentation de nos moutons, d'augmenter notre cheptel, de faciliter notre travail et de protéger nos bêtes des loups. »

Gilles Rameau,
éleveur ovin porteur de projet



« On fait ce projet avec quasiment tous les agriculteurs de Précy-le-Sec parce que nous partageons tous le même constat. Face à la baisse des rendements, au changement climatique, à la concurrence déloyale de la mondialisation, nous voulons maintenir une agriculture locale. Il nous est donc indispensable de diversifier nos activités, afin de nous assurer un revenu décent dans le cadre de notre activité alors que l'avenir est incertain. »

Guillaume Rosier,
agriculteur porteur de projet



À quoi ressemblera la future ferme agrivoltaïque de Précycy-le-Sec ?

L'agrivoltaïsme consiste à associer, sur une même parcelle, une production agricole et une production d'énergie renouvelable toutes deux complémentaires et significatives.

Moutons & photovoltaïque, une association qui a fait ses preuves

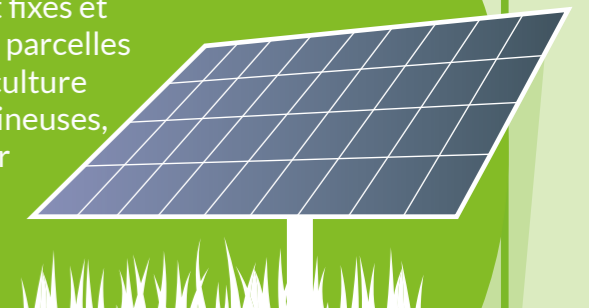
Les panneaux photovoltaïques seront positionnés en hauteur : ils ne gêneront d'aucune manière les moutons, libres de déambuler et de pâturer en-dessous de ces structures.

En cas de fortes pluies ou de grosse chaleur, les panneaux offriront même des abris salutaires aux bêtes. Le raccordement électrique étant enfoui, les panneaux ne dégagent pas de chaleur, ni d'électricité, ni de courant électrique.



Des panneaux qui s'adaptent

Les panneaux seront fixes et orientés au sud sur les parcelles des moutons. Pour la culture des céréales ou légumineuses, ils seront mobiles : leur orientation suivra la course du soleil.



Seulement un tiers de la surface couvert par les panneaux

L'objectif du projet est de soutenir les activités agricoles présentes sur des terres dont les rendements sont faibles. Les panneaux photovoltaïques ne couvrent donc pas toute la surface des parcelles, mais seulement 35 % du sol en moyenne. Ils forment des rangées espacées d'environ 5 mètres, permettant aux engins agricoles de passer.

Ainsi, l'activité des agriculteurs n'est pas modifiée !

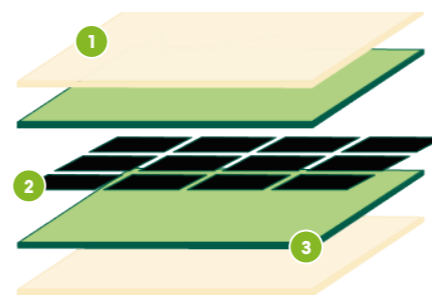
Des panneaux photovoltaïques recyclables et faciles d'entretien

Aujourd'hui 94 % d'un panneau photovoltaïque est recyclable. Enfoncés avec des pieux en acier dans le sol, les panneaux peuvent être facilement enlevés une fois leur durée de vie atteinte (40 ans environ). Le site est alors totalement remis en état.

Le saviez-vous ?

L'entretien des panneaux photovoltaïques en fonctionnement est très simple ! Il suffit d'utiliser une eau à température ambiante et une brosse souple montée sur un manche télescopique.

Découpe panneau photovoltaïque



- 1 - Vitre de protection
- 2 - Cellules solaires
- 3 - EVA : Couche encapsulante

Un site sécurisé

Le site sera entièrement clôturé et sous vidéosurveillance afin de garantir la sécurité des installations. Les agriculteurs et les équipes de maintenance sont les seuls à disposer des clés permettant d'entrer dans la ferme agrivoltaïque.

